

Feuille d'informations à conserver **INFORMATIONS IMPORTANTES**

Les quatre communes composant le T.C.G.C. sont : **Semblançay, Charentilly, St Antoine du Rocher et Neuillé-Pont-Pierre.**

Huit courts sont à la disposition du club, cinq à celle des licenciés. (Trois courts extérieurs et deux couverts). Les réservations des courts pour votre pratique loisir se font via internet et l'application « **Ten'Up** ».

Chaque licencié a la possibilité de faire une demande de carte à trous (pour les accès aux courts extérieurs), d'un badge électronique pour le court intérieur de Charentilly et d'un accès par smartphone pour le court intérieur de Semblançay (accès aux courts intérieurs réservés aux personnes majeures uniquement), moyennant le règlement de 21€ (A ajouter sur la feuille d'inscription si première demande). Les accès peuvent être demandés en cours d'année (Le règlement est alors possible depuis l'application « **Ten'Up** » dans la rubrique « Offres » puis « Produits et services » : « Trousseau d'accès ».

Les accès attribués sont numérotés et strictement personnels. Le club en est le propriétaire. Ils seront à redonner si le licencié ne renouvelle pas son adhésion. Ceux-ci vous offrent la possibilité de jouer avec d'autres licenciés ou d'inviter des partenaires externes étrangers au club, sans limite de réservations et d'invités. (2h maxi par réservation), tout au long de l'année sportive et sur l'ensemble des courts ouverts à la pratique « loisirs », suivant le règlement intérieur disponible sur le site du TCGC.

Dès que votre licence sera prise, vous aurez accès au planning de réservation via l'application « **Ten'Up** ». Cet espace sera également votre espace personnel pour visualiser le solde de votre compte, vos achats (la boutique du club offre la possibilité d'acheter des balles, du textile WILSON floqué TCGC...), votre historique et votre classement (bilan des rencontres, inscription aux tournois...).

PAIEMENT EN LIGNE

Les adhésions aux différentes formules proposées par le club sont payables en ligne par carte bancaire au comptant. (Il est toujours possible de payer par chèque en une ou trois fois.)

Les paiements par **CB** se font également à partir de l'application « **Ten'Up** »

Si vous effectuez plusieurs inscriptions pour une même famille avec ristourne, le club vous enverra une demande de paiement par mail. Il vous suffira de cliquer sur le lien pour effectuer votre règlement, à moins que vous préfériez un règlement par chèque en une ou plusieurs fois.

⚠ : Pour les adhésions aux formules avec cours, merci de vous assurer auprès de l'enseignant, de la possibilité d'intégrer un groupe dans la formule souhaitée avant de procéder au règlement.

(Toutefois, en cas d'erreur, le club pourra procéder au remboursement en re-créditant votre compte.)

CONTACTS CLUB :

Président : Xavier Stubbe : tcgc37@gmail.com
06 09 79 70 00

Trésorier : Jérôme Aubusson : 06 61 20 70 62

Secrétaire : Sarah Stubbe : 06 30 44 87 85

CONTACTS ECOLE DE TENNIS :

Nicolas Jusseaume : 06 61 34 94 36

Benoit Leparc : 06 82 91 04 32

Léo Moreau : 06 40 08 30 91

Clémence Michel : 07 77 68 25 59

CERTIFICAT MEDICAL

Pour les majeurs, pas de certificat médical nécessaire pour la pratique loisir ou compétition des adultes.

Pour les mineurs, renseigner le questionnaire spécifique aux mineurs ainsi que l'attestation parentale en fin de questionnaire et redonner le tout au moment de l'inscription.

RÉSEAUX CLUB :

www.tcgc37.fr

https://www.instagram.com/tennisclub_gatinechoisilles/

<https://www.facebook.com/tcgc37/>